

Le Service de la faune du Canada s'occupe à la fois de recherches et de gestion. A l'aire de section du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Service est chargé des responsabilités fédérales à l'endroit de la faune, ressource renouvelable dont l'importance pour l'économie et le bien-être nationaux ne cesse d'augmenter.

Chaque province a la haute main sur les ressources naturelles à l'extérieur de ses frontières, y compris la faune. Toutefois, en vertu du Traité sur les oiseaux migrateurs que le Canada et les États-Unis ont signé en 1916, le gouvernement fédéral a la responsabilité d'exploiter et de protéger les oiseaux migrateurs. Le Service de la faune du Canada applique la loi pour le compte du gouvernement fédéral. En pratique, les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent en ce qui a trait aux oiseaux migrateurs. Le Service de la faune fait l'élaboration de programmes de recherche sur les oiseaux migrateurs et poursuit des recherches scientifiques sur d'autres aspects de la faune dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et dans les pays nationaux du Canada. En outre, il collabore avec les organismes administratifs intéressés lors de la mise en œuvre des programmes d'exploitation de la faune fondés sur la recherche.

Le personnel du Service de la faune du Canada comprend des mammalogues, des ornithologues, des limnologues, des pathologistes, un spécialiste des pesticides et un expert en biométrie. Les services de la faune s'occupe de 94 refuges d'oiseaux migrateurs dans les diverses régions du Canada.

DOCS
CA1 EA9 R108 FRE
mai 1967
La faune du Canada. --
54015287 .B435915x

